

Date: Lundi 12 mai 2025

Cité de Clarence-Rockland

1560 Laurier
Rockland, ON
K4K 1P7

Compétence : Service de l'aménagement

Madame, Monsieur,

Objet: Demande de dérogation mineure pour un garage détaché

Nous, Pierre et Anne-Marie Bourdeau, propriétaires et résidents du lot situé au 2646 St-Pascal à St-Pascal-Baylon, souhaitons construire un garage détaché aux dimensions suivantes :

- Hauteur : 7.3 m (mesuré du sol à la mi-toit)
- Longueur : 18.3 m
- Largeur : 18.3 m (2 portes)

Pour cette raison, nous vous demandons une dérogation mineure puisque la hauteur pour structure accessoire proposée dépassera la hauteur maximale de 5 mètres.

Nous aimerions construire ce garage afin d'y entreposer notre véhicule récréatif ainsi que d'autres gros équipements à moteur appartenant à notre famille. Nous voulons aussi y construire un loft qui sera utilisé comme « man-cave » et qui pourra être converti en appartement dans le futur, pour nos enfants.

Je joins à cette lettre un plan des lots accompagné de l'acte de transfert. Veuillez prendre note que les lots PIN 69037-0041 et PIN 69037-00213 n'existent plus puisque nous avons consolidé les deux terrains qui sont maintenant devenu un seul lot identifié par le PIN 69037-0260.

Je joins aussi à cette lettre un croquis de l'emplacement du garage proposé. Comme vous pouvez le constater, toutes les autres exigences applicables du règlement de zonage seront rencontrées. De plus, l'impact sera minimal puisqu'il sera éloigné de la route et ainsi ne dérangera pas la vue à de la communauté.

Je reste à votre disposition pour vous fournir plus de documents justificatifs en cas de besoin.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pierre et Anne-Marie Bourdeau

Pierre et Anne-Marie Bourdeau
2646 St-Pascal Rd,
St-Pascal-Baylon, ON
K0A3N0